

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES  
ET DE REPRÉSENTATIONS INDUSTRIELLES (1921)  
puis  
AGENCE COLLECTIVE DE REPRÉSENTATIONS  
INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES (A.C.R.I.C.)  
(1921-1933),  
Saïgon, Hanoï

Émile TERQUEM, fondateur

Né à Strasbourg, le 20 mars 1870.

Fils d'Alfred Terquem et de Mathilde Godchaux.

Marié à Paris, le 26 septembre 1897, avec Jeanine Rachel Mayer-Samuel (1877-1972), nièces des banquiers [Charles \(1842-1925\)](#) et [Edmond \(1843-1907\)](#) Goudchaux. Dont :

- Louise Terquem (1899-1987)(M<sup>me</sup> André Steinberg, associé de [SAFIC-Alcan](#)) ;
- Olry Terquem (1902-1972), commissaire aux comptes du [Crédit foncier de l'Indochine](#).

Polytechnicien.

Lieutenant-colonel d'artillerie.

Ingénieur-conseil.

Administrateur de la [Société des aciéries, hauts fourneaux et forges de Trignac](#) (1907), du Foyer Angevin, société d'habitations à bon marché, émanation des Mines de Segré, commissaire des comptes des [Usines métallurgiques du Hainaut](#), et des [Aciéries du Nord](#),

toutes affaires Goudchaux.

Administrateur de la Société française de la Métallogravure (1922),

de la Société des mines de fer de Lesquerde (1925)

et d'Entreprises et travaux (1930).

Chevalier de la Légion d'honneur : capitaine au service de fabrication aviation (*JORF*, 31 juillet 1916).

Officier de la Légion d'honneur : chef de bataillon sous-secrétariat d'État de l'aéronautique et des transports aériens (service des fabrications de l'aéronautique) (*JORF*, 25 déc. 1925).

Décédé à Paris, le 17 janvier 1933.

MATÉRIEL DIVERS D'USINES

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE REPRÉSENTATIONS INDUSTRIELLES  
(*La Journée industrielle*, 24 novembre 1921)

La deuxième assemblée constitutive de cette société, dont le siège est à Paris, boulevard Raspail, 124, s'est tenue hier, sous la présidence de M. Émile Terquem, fondateur.

Cette société, au capital de 100.000 fr., a pour objet l'étude de toutes applications de brevets d'appareils mécaniques pouvant servir à l'industrie, la représentation et la vente de tous appareils mécaniques ou de produits métallurgiques et, notamment, la vente de tous appareils de levage.

Les premiers administrateurs sont MM. Émile Terquem, ingénieur, président du conseil et administrateur-délégué ; Donati<sup>1</sup>, industriel ; Villemey<sup>2</sup>, ingénieur.

---

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE REPRÉSENTATIONS INDUSTRIELLES  
(*La Loi*, 7 décembre 1921)

---

Article 6

M. Émile Terquem apporte à la présente Société :

1° Le bénéfice et les avantages des conventions verbales qu'il a passées avec les Ateliers et Chantiers de Bretagne, relativement à la vente d'appareils de levage ;

2° Le droit à la jouissance d'un appartement dépendant d'un immeuble sis à Paris, 124, boulevard Raspail, dont il est locataire aux termes d'un bail sous seings privés, en date à Paris, du premier octobre mil neuf cent vingt et un, enregistré, même ville, sixième bureau, par le receveur qui a perçu les droits.

3° Le bénéfice des démarches par lui faites pour arriver à la constitution de la présente société.

---

Article 7

En rémunération de ses apports, il est attribué à M. Émile Terquem : soixante-quinze pour cent des bénéfices, tels qu'ils seront réalisés par la société, laquelle part sera déterminée ci-après aux articles 48 et 54, et sera représentée par des parts bénéficiaires à créer, comme il sera dit au titre suivant.

---

Premiers administrateurs

1° M. Émile Terquem, chevalier de la Légion d'honneur, ingénieur-conseil, demeurant à Paris, 7, rue de l'Alboni ;

2° M. Michel-Angelo Donati, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à Paris, 4, rue de Berri :

3° M. Édouard Villemey, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à Paris, 5, rue de Calais :

A nommé M. François Bles, demeurant à Paris, rue des Abbesses, 34. commissaire des comptes, et M. Mario Biagi, demeurant à Pans, rue d'Hauteville. 23. commissaire suppléant, pour faire un rapport à l'assemblée, sur les comptes du premier exercice social.

---

<sup>1</sup> Angelo Donati (1875-1960) : directeur de la Banque italo-française de crédit. Voir encadré.

<sup>2</sup> Édouard-Georges Villemey (Paris VII<sup>e</sup>, le 8 juillet 1894-Neuilly, 11 nov. 1968) : fils de Louis-Léon Villemey, employé de commerce, et de Gabrielle Claire Bartholin, couturière. Marié à Paris XIX<sup>e</sup>, le 5 fév. 1918, avec Yvonne Antoinette Roblin. Imprimeur. Fondateur en 1928 de la S.A. Le Catalogue industriel qui subit un coup d'accordéon en janvier 1931. Chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 10 décembre 1922).

---

## AGENCE COLLECTIVE DE REPRÉSENTATIONS INDUSTRIELLES EN INDOCHINE (A.C.R.I.C.)

L'usine de la S. I. C. A. à Vinh-Hoi  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 22 juin 1924)

Nous avons relaté d'autre part les renseignements relatifs au matériel et aux fabrications de l'Usine de la S. I. C. A. à Vinh-Hoi.

Nous croyons intéressant de rappeler ici que la création de la première usine de briques silico-calcaires en Indochine a été réalisée par l'Agence collective de représentations industrielles en Indochine (A.C.R.I.C.). Celle-ci a mené son œuvre à bien avec une rapidité et une sûreté dans l'exécution tout à fait remarquables.

Cet organisme est une filiale de la Société d'études et représentations industrielles de Paris (S. E. R. I.)

Installée depuis deux ans à Saïgon, l'A. C. R. I. C. groupe sous sa firme les fabrications des usines métallurgique et de constructions mécaniques les plus réputées de France.

Son organisation technique et commerciale basée sur une formule nouvelle, qui s'adapte parfaitement aux besoins des industriels et entrepreneurs indochinois, a connu un succès rapide qui s'affirme chaque jour davantage.

Nous ne pouvons que féliciter ses directeurs, MM. Bernard et Triollet, et son personnel technique, pour le résultat brillant qui a couronné leurs efforts.

*L'Impartial*

N.D.L.R. — L'E. E. D. L. I. félicite à son tour l'A. C. R. I. C. d'avoir créé une U.B.S.C.E.I. et souhaite à MM. B. et T. et à leur P. T. le plus grand succès.

---

(*Archives commerciales de la France*, 6 décembre 1924)

Paris. — Modification. — Soc. D'ETUDES et de REPRÉSENTATIONS INDUSTRIELLES, 124, bd Raspail. — La dénomination devient AGENCE COLLECTIVE de REPRÉSENTATIONS INDUSTRIELLES et COMMERCIALES (A. C. R. I. C.). — 12 nov. 1924. — *Annonces Parisiennes*.

---

Publicité  
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 novembre 1925)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES  
MACHINES À VAPEURS ;  
TURBINES ET POMPES RATEAU ;  
MOTEURS À GAZ ;  
MOTEURS SEMI-DIESEL ;  
MOTEURS DIESEL À INJECTION MÉCANIQUE.  
AGENT GÉNÉRAL :

A. C. R. I. C.

HANOÏ, 41, boulevard Dong-Khanh ;  
SAÏGON, 133, boulevard Charner.

---

AEC 1926/757 — Agence collective de représentations industrielles et commerciales (ACRIC),

124, boulevard Raspail, PARIS (6<sup>e</sup>).

Tél. : Fleurus. — Télég. : Téléacric-Paris ; Acric (Saïgon et Hanoï). — © : Lugagne . — R.C. Seine 35.212.

Objet. — Agence exclusive de représentations industrielles et commerciales pour l'Indochine.

Agences. — Cochinchine : Saïgon, 133, bd Charner. — Tonkin : Hanoï.

Correspondant à Shanghai.

Conseil. — MM. Cassagnavère <sup>3</sup>, Henry <sup>4</sup>, le colonel Lallemand <sup>5</sup>, Mayer, Émile Terquem, administrateurs. — Directeur général pour l'Indochine : M. E. Guilbert <sup>6</sup>, ingénieur en chef d'artillerie navale, Hanoï.

---

### L'électrification en Indochine

(*La Journée industrielle*, 22 juin 1926)

(*L'Avenir du Tonkin*, 23 août 1926 = 3 dernières lignes manquantes après  
« indépendance commerciale »)

La Société générale de constructions mécaniques, 54, avenue de la République, à Paris, vient de procéder aux essais d'un moteur à gaz de 300 chevaux destiné à la Société indochinoise d'électricité\*, pour son exploitation de Nam-Dinh (Tonkin).

Deux groupes électrogènes à gaz du même type sont en cours d'essais de réception après montage à Nam-Dinh. Chacune de ces unités comprend un moteur à gaz, à simple effet 4 temps, 4 cylindres horizontaux, tournant à 190 tours-minute, construit entièrement dans les ateliers de la S. G. C. M. Il commande par courroie un alternateur à courant triphasé 3.300 volts de la Société Alsacienne. Chaque moteur est alimenté par un halogène, type Heurtey et Sauvageon, à sole tournante, à commande automatique et rejet de cendres, utilisant l'antracite du Tonkin.

---

<sup>3</sup> Pierre Cassagnavère (Toulouse, 8 juin 1874-Paris VII<sup>e</sup>, 15 juin 1962) : fils de Louis Cassagnavère (1832-1893) et de Jeanne-Marie Gaillard. Marié à Paris XVI<sup>e</sup>, le 11 décembre 1915, avec Eva Marie Blanche. Coulissier sous la raison sociale Albert Schwartz, P. Cassagnavère et C<sup>ie</sup> (mai 1919) — administrateur de la Société Immobilia et de la Société nord-africaine d'études minières et industrielles (1920) —, puis Cassagnavère, G. Henry et C<sup>ie</sup> (1931).

<sup>4</sup> Georges Henry : polytechnicien, administrateur de la Société métallurgique d'estampage du Donetz (Bruxelles)(1919), administrateur délégué de la Société alsacienne de produits chimiques (1926)(bientôt rejoint par le colonel Lallemand), de la Société industrielle des dérivés organiques, émanation de la précédente (1927). Remplacé en 1930 au conseil de la Société alsacienne de produits chimiques par Marius Cottavoz, ancien de l'Estampage du Donetz et futur président de la Société coloniale de mines\*. Associé de Cassagnavère (janvier 1930-août 1931). Avis de décès à Paris : *Le Petit Marseillais*, 11 novembre 1933. Ceci sous réserve, étant donné l'existence divers homonymes, dont un ingénieur ECP ayant fait carrière avec son frère Maurice au sein du groupe Chenard & Walcker, à la suite de leur père, Eugène Henry (1874-1958), ancien vice-président de la Banque industrielle de Chine.

<sup>5</sup> Albert Lallemand (Mostaganem, 1862-Paris VIII<sup>e</sup>, 1947) : polytechnicien, directeur général de Godchaux et C<sup>ie</sup>, Paris : papeterie, cartonnerie, imprimerie. Président de la Société industrielle du Bas-Ogooué. Voir [encadré](#).

<sup>6</sup> Émile Guilbert (1877-1930) : polytechnicien, ancien directeur de l'exploitation des Messageries fluviales de Cochinchine, futur directeur de la Société agricole Thi-Doi. Voir [encadré](#).

La Société générale de constructions mécaniques a fait un effort en Indochine qu'il est intéressant de signaler. Après avoir installé de nombreuses usines de production de force motrice, étant affiliée à une société de représentation en Indochine, elle a repris son indépendance commerciale et confié la direction de son agence à Saïgon, à M. Demarez, un de ses anciens ingénieurs, qui a effectué le montage et la mise au point des diverses installations de force motrice en Indochine. Le siège de cette agence est : 3, rue de Massiges, à Saïgon.

---

### Cercle sportif saïgonnais

Séance du comité du 13 décembre 1926  
(*Saïgon Sportif*, 17 décembre 1926)

#### Admissions

À titre de membres actifs :

Costel Gaston <sup>7</sup>, directeur de la Société A.C.R.I.C., présenté par MM. Matrat et P. Levy.

---

Automobile-club de Cochinchine  
(*L'Écho annamite*, 18 mars 1927)

Le Comité examina encore quelques lettres et décida des réponses à faire, puis on accepta à l'unanimité, comme nouveau membre adhérent, M. Costel, ingénieur [dir. ACRIC-Saïgon].

---

Pour la Maison indochinoise à la Cité universitaire de Paris  
Souscriptions individuelles déjà recueillies  
(*L'Écho annamite*, 30 décembre 1927)

Sociétés ayant souscrit et montant de leurs souscriptions  
Agence collective de représentations industrielles et commerciales [ACRIC], 124, bd Raspail, Adm. M. Collot <sup>8</sup> 2.000

---

AU PALAIS  
TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE HANOÏ  
Audience du samedi 16 juin 1928  
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 juin 1928)

M. le président Collet est assisté de MM. Dubosq et Perroud, juges consulaires.  
Greffier : M. Kerjean.

.....

---

<sup>7</sup> Gaston Paul Ernest Costel : né à Gien (Loiret), le 11 sept. 1885. Marié à Nevers, le 6 décembre 1913, avec Blanche Marguerite Bréchat. Remarié à Trucy-l'Orgueilleux (Nièvre), le 6 août 1951, avec Élisabeth Baud (?). Professeur à l'École professionnelle de Hanoï avant la Grande Guerre.

<sup>8</sup> Maurice Collot, futur administrateur des Éts L. Delignon ?

Agence collective de représentations industrielles et commerciales en Indochine contre Pham-thi-Tu et autres.

L'Agence assignait les défendeurs en déclaration de faillite, subsidiairement en paiement de la somme de 13.380 fr. 36.

La demande de déclaration de faillite est rejetée, la mise hors de cause du Chinois Lao-vai-tu, compradore de la [maison Ogliastro](#), est prononcée, acte est donné aux défendeurs de ce qu'ils reconnaissent devoir la somme sus-énoncée ; les condamné à payer la dite somme, déclare nul le protêt du 12 mars 1925, en laisse le coût à la charge de l'ACRIC.

.....

---

Correctionnelle française  
(*L'Écho annamite*, 17 novembre 1928)

Le 14 juillet dernier, une auto de transport, après avoir défoncé le parapet d'un pont à 12 kilomètres de Mytho, restait en équilibre, l'avant au-dessus de l'eau et l'arrière sur le tablier du pont. Dans cette position, le véhicule obstruait complètement le passage. Les témoins sont tous d'accord là-dessus. Combien de temps l'autocar garda-t-il cette attitude ? Nul témoignage ne peut le préciser. Ce qu'il y a de certain, c'est que deux messieurs et une dame descendirent d'une Delage venant de Saïgon et qu'un des deux hommes s'impatientant du retard qu'elle lui occasionnait, poussa l'incommode voiture accidentée et la fit basculer dans le rach, pour rétablir la circulation. À noter que l'autocar était abandonné. Après enquête, l'assureur de ce dernier poursuivit M. Costel en justice de paix. Cette juridiction se déclarant incompétente, la correctionnelle a à se prononcer sur l'affaire. Après audition de MM. Bonvicini, Coqueblin, Puncher Feidel et Baudouin, le procès est renvoyé pour déposition de deux témoins absents, MM. Tassagne et Nhi.

---

LA NEUVIÈME FOIRE DE HANOI  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 23 décembre 1928)

[...] Cette impression de vie, que nous ont donnée certains stands, nous l'éprouvons au plus haut point dans le stand de l'ACRIC, un petit stand mais toujours rempli d'une foule extrêmement intéressée.

C'est que là aussi ça bouge. Là aussi tourne joyeusement un groupe électrogène à moteur à pétrole.

[...] Pour en revenir à l'ACRIC, si le stand est petit, il est bien rempli et rempli d'articles qui répondent bien aux besoins nouveaux de la clientèle tonkinoise.

Tout d'abord expliquons le mot ACRIC. La pensée qu'un cric est un outil vous rappellera que l'ACRIC s'occupe tout spécialement d'outillage. Le mot est fait des initiales de la raison sociale : Agence collective de représentations industrielles et commerciales.

L'ACRIC répond à un besoin qui se faisait sentir depuis longtemps et que, jusque tout récemment, les maisons qui vendaient du matériel industriel n'avaient jamais songé à satisfaire. On peut acheter sans explication des clous, des pioches ou autres articles de quincaillerie ; par contre, l'acheteur éventuel d'une machine ou d'une installation industrielle se trouve parfois embarrassé, faute, à la colonie, d'ingénieurs consultants capables de guider le client dans ses achats, de lui établir un devis, ou procéder au montage de l'installation.

Or, l'ACRIC rend à l'acheteur ce service essentiel, met à la portée de toute une catégorie d'hommes d'initiative, mais sans connaissances techniques spéciales, l'outillage moderne et le machinisme.

Parmi les machines et produits qui ont le plus attiré l'attention à ce stand, citons le moteur amovible Elto et Superello, avec son hélice faisant corps avec le gouvernail, si facile à adapter à un sampan ou une pirogue et susceptible de rendre de grands services à la batellerie et d'encourager une forme extrêmement intéressante de tourisme.

Dans cet ordre d'idée rentre le petit moteur marin L. L. Leprestre et Lacrole livré avec l'hélice, son arbre et le tube d'étambot, facile à installer sur une pirogue.

Du moteur semi-Diesel à huile lourde Moes, deux types sont exposés : 13 à 15 CV et 25-35 CV. A ce sujet, il serait à souhaiter que le Service des Mines disposât des appareils voulus pour faire l'essai des moteurs, car, parfois, l'acheteur est trompé sur la puissance réelle de l'engin qu'il achète et n'a aucun moyen de la vérifier

Voici encore un moteur, le moteur Conord (Saint-Étienne) et, de la même marque, un groupe motopompe sur brouette à deux roues ; le moteur de 4 CV actionne une pompe centrifuge Ledoux.

Toujours dans le compartiment des moteurs, un tracteur Diesel Hélios, à moteur de 22 C.V., pour emploi universel dans l'agriculture, un groupe électrogène AEJC, un moteur E. Parel (Lyon).

De la maison Émile Salmson, qui vend aussi le moteur Diesel « Koerting », ACRIC expose une pompe centrifuge.

Voici maintenant la maison Exshaw, de Bordeaux, bien connue pour ses camions à vapeur et son type spécial de chaudières à faible encombrement ; l'exiguïté du stand n'a permis d'exposer de cette marque que le marteau piqueur à air comprimé, mais un camion figure dans un autre endroit de la foire, dans le voisinage du stand Aviat.

Un appareil mystérieux attire notre attention : c'est l'exciseur Delaffre Grégoire et Cie, pour assécher l'atmosphère de certains magasins, dépôts ou ateliers craignant l'humidité : cet appareil est appelé à rendre toutes sortes de services dans ce pays.

L'ACRIC expose encore des traverses de chemins de fer en ciment armé d'un type tout à fait remarquable, des tubes en acier laminé sans soudure, des bicyclettes Ibis (Saint-Étienne), etc.

Parmi les marques représentées, citons comme convenant spécialement à la colonie, où la main-d'œuvre est si peu vigoureuse, le pont démontable universel Diard, le matériel de tuilerie Dubois, les bétonnières et l'outillage de construction de route Millars, les palans et appareils de levage Herbert Morris, etc.

Enfin, devant le stand, l'ACRIC exhibe un compresseur d'air Comex monté sur chariot, qui attire beaucoup l'attention. [...]

---

Et la série continue... !  
(*L'Écho annamite*, 15 février 1929)

Le 9 février, une automobile, la C A. 817, appartenant à M. Costel, filait à une bonne allure allant vers Mytho.

Elle arrivait à hauteur de Benluc lorsqu'elle heurta le nommé Huynh van Hong, 26 ans, qui voulut traverser la route au moment même où l'automobile arrivait à sa hauteur.

Transporté d'urgence à l'hôpital, Huong décéda quelques instants après des suites de ses blessures.

---

Publicité  
(L'Éveil économique de l'Indochine, du 19 mai 1929)

## Matériel Naval et Fluvial

*Ateliers et Chantiers de Bretagne.* — Dragues, cargos, vedettes, groupes marins à vapeur.  
*Vanop et Duverny.* — Canots automobiles rapides et de plaisance.  
*Robert Desmons.* — Propulseurs aériens — Bateaux à faible tirant d'eau.  
*Lepestre et Lacroze.* — Moteurs marins 2 temps — Canots de transport.  
*Barrère et Cie.* — Moteurs marins Diesel Bull Dog.— Propulseurs amovibles super Elto.

## Matériel de Levage

*Le « Titan Français ».* — Ponts roulants électriques — Grues.  
*Etablissements Herbert Morris.* — Ponts roulants à bras — Palans — Treuils — Monorails.  
*Diard.* — Ponts roulants démontables.  
*Etablissements Baudet Donon et Roussel.* — Ascenseurs, Monte charges.  
*Etablissements Vedy.* — Transporteurs et élévateurs, à courroie.

## Agents exclusifs : A.C.R.I.C.

Hanoï, 2, Boulevard Rollandes  
Saïgon, 3, Boulevard Norodom

### Matériel naval et fluvial

Ateliers et chantiers de Bretagne (ACB). — Dragues, cargos, vedettes, groupes marins à vapeur.

Vanop et Duverny. — Canots automobiles rapides et de puissance.

Robert Desmons. — Propulseurs aériens — Bateaux à faible tirant d'eau.

Lepestre et Lacroze. Moteurs marins 2 temps — Canots de transport.

Barrère & Cie. — Moteurs marins Diesel Bull Dog. — Propulseurs amovibles super Elto.

### Matériel de levage

Le « Titan français ». — Ponts roulants électriques, grues.

Éts Herbert Morris. — Ponts roulants à bras — Palans — Treuils \_ Monorails.

Diard. — Ponts roulants démontables.

Éts Baudet, Donon et Roussel

. — Ascenseurs, monte-charges.

Éts Védy. — Transports et élévateurs à courroie.

Agents exclusifs : A.C.R.I.C.

Hanoï, 2, boulevard Rollandes

Saïgon : 3 boulevard Norodom.

---

Un intéressant essai de remontée de la rivière Noire

avec une pirogue indigène munie d'un moteur

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 11 août 1929)

Nous attendions avec une certaine, anxiété les nouvelles du voyage d'études entrepris sur la demande de M. le résident supérieur Robin par M. le commandant Pietri, chef de la province de Laï-Châu (autrement dit du IV<sup>e</sup> territoire) accompagné de M. Liesse <sup>9</sup>, ingénieur de l'École polytechnique, directeur de la société ACRIC (Agence collective de représentations industrielles et commerciales).

Il s'agissait de se rendre compte s'il serait possible, à cette saison des hautes eaux où le trafic par pirogues est interrompu, de remonter la rivière Noire avec une pirogue indigène ordinaire, munie d'un moteur amovible. Le courant à celle époque, en amont de Chobo, atteint en moyenne de 12 à 14 km. à l'heure, et le fleuve charrie beaucoup. Si l'on pouvait, avec une chaloupe ou une pirogue munie d'une hélice et d'un moteur, remonter sans trop de difficulté ce courant, ce serait une véritable victoire sur la nature.

On sait quel intérêt l'*Éveil économique* portait à ces essais qu'il demande depuis plus d'un an.

Le 14 juillet, M. le résident supérieur avait donc fait venir M. le commandant Pietri avec une forte pirogue de Laï Châu et son équipage pour étudier avec un de nos amis, M. Liesse, l'actif directeur de l'ACRIC, l'adaptation à cette pirogue d'un moteur amovible du type Ello et à tenter un essai de remontée de la rivière Noire.

Dès les premiers essais, M. le commandant Pietri fut convaincu de l'excellence du principe, et ses piroguiers thaï ne cachèrent pas leur enthousiasme.

[Suit le récit du voyage]

---

La remontée de la rivière Noire en pirogue à moteur

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 26 janvier 1930)

Nos lecteurs savent déjà que la seconde tentative de M. le chef de bataillon Pietri, commandant du IV<sup>e</sup> territoire militaire, et de M. l'ingénieur Liesse, directeur de l'agence à Hanoï de la société de représentation dite ACRIC, pour remonter la rivière Noire jusqu'à Laï Châu, a pleinement réussi. La première tentative, limitée à Van-Yên, à la saison des hautes eaux, avait déjà démontré qu'à l'époque où le fleuve n'est pas navigable, en raison du trop fort courant, aux pirogues allant à la rame et à la perche, une pirogue mue par un moteur amovible remonte sans difficulté, à condition, bien entendu, d'avoir un moteur suffisant. D'ailleurs, le bief de Chobo à Van-Yên n'a jamais été réputé non navigable aux petits bateaux à vapeur. [...]

---

<sup>9</sup> René Paul Henri Liesse (1890-1977) : boursier, Polytechnique-1911, capitaine du Génie, chef de service chez Renault.

---

À l'Automobile Club  
(*L'Écho annamite*, 17 février 1930)

Le Comité de l'Automobile Club s'est réuni le jeudi 13 février sous la présidence du colonel Sée.

Étaient présents : MM. Dusson, Gay, Cardi, Losq, Laurent, Huy, Fraissard, Philippe, Saulnier, Morand, Costel et Collot [ACRIC]. Excusés : MM. Reich et Pierret.

Le record de M. Demange entre Hanoï et Saïgon est homologué en 29 heures et quelques minutes. [...]

M. Collot est désigné comme remplaçant de M. Costel rentrant en France (délégué nautique).

---

(Archives commerciales de la France, 19 février 1930)

PARIS. — Modification des statuts. — Soc. dite AGENCE COLLECTIVE DE REPRÉSENTATIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES (A. C. R. I. C.), 124, boul. Raspail. — 29 janvier 1930. — *Annonces de la Seine*.

---

Les inaugurations  
[La tuilerie de Phu-Huu](#)  
(*La Dépêche d'Indochine*, 11 août 1930)

le groupe officiel comprend M. Collot, directeur général de l'A.C.R.I.C. ; M. Affre, de la même Société...

.....  
Les bâtiments ont été construits par les soins de la Société annamite elle-même et les installations de la partie mécanique faites par la Société A.C.R.I.C.

Sous le grand hall des machines, décorés de guirlandes et de drapeaux, une table où s'alignent les coupes de champagne et les petits fours a été dressée.

Les gouverneurs et leur suite y prennent place et M. Vo-hieu-Dê prononce un discours.

Après lui, c'est M. Collot, directeur général de l'A. C. R. I. C., qui prend la parole.  
Nous donnons demain ces discours, le temps nous faisant aujourd'hui défaut.

.....

---

Agence collective de représentations industrielles et commerciales  
(A. C. R. I. C.)  
(*La Journée industrielle*, 24 septembre 1930)

L'assemblée ordinaire tenue le 30 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1929 faisant apparaître un bénéfice d'exploitation de 67.043 fr. 45 auquel s'ajoute le report antérieur de 81.711 fr. 61.

Après amortissements divers et application de 94.752 fr. à la réserve pour dépréciation des stocks, une somme de 3.534. fr. 99 a été reportée à nouveau.

Quitus définitif a été donné à M. Pierre Cassagnavère, administrateur démissionnaire, et M. Émile Terquem, administrateur sortant, a été réélu.

---

La liste des assesseurs appelés à siéger aux Assises  
(*L'Écho annamite*, 13 janvier 1931)

Voici la liste des assesseurs européens près la Cour criminelle pour l'année 1931. C'est parmi les noms ci-dessous désignés que seront tirés au sort ceux qui doivent siéger aux diverses sessions de la Cour criminelle de l'année :

Assesseurs titulaires  
Costel (Gaston Paul), directeur de A.C.R.I.C., Saïgon.

---

Publicité  
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 juillet 1931)



A.C.R.I.C.  
ÉTUDE — FOURNITURE —MONTAGE  
de toutes installations techniques et matériel industriel

Force motrice— Irrigation — Canalisation  
Transport de force — Manutentions mécaniques  
Equipements de carrières, de mines — Briqueteries  
Tuilerie — Outilage industriel et agricole  
SAIGON — HANOÏ

---

(*Archives commerciales de la France*, 31 juillet 1931)

PARIS. — Modification. — Société dite AGENCE COLLECTIVE DE REPRÉSENTATIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES, A. C. R. I. C, 124, bd Raspail. — Capital réduit de 2.000.000 francs à 500.000 francs. — 30 juin 1931. — *Annonces de la Seine.*

---

### COCHINCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 novembre 1931)

M. To-Mai, chinois de Trieuchau, compradore de l'A.C.R.I.C. depuis huit ans, a disparu avec 17.000 piastres.

---

### OBSÈQUES

Émile Terquem

(*Le Matin*, 20 janvier 1933)

Hier ont eu lieu, en présence de sa veuve et de ses seuls enfants, les obsèques de M. Émile Terquem, ancien élève de l'École polytechnique, officier de la Légion d'honneur, décédé le 17 janvier.

De la part de M<sup>me</sup> Émile Terquem, M. et M<sup>me</sup> André Steinberg-Terquem, M. et M<sup>me</sup> Olry Terquem et leurs filles, M<sup>me</sup> Georges Mayer, des familles André Simon et Paul Mayer.

---

(*L'Avenir du Tonkin*, 13-21 février 1933)

Avis important — L'AGENCE COLLECTIVE DE REPRÉSENTATIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES (A.C.R.I.C.) b 2, boulevard Rollandes à Hanoï, désirant supprimer momentanément l'exploitation de son commerce au Tonkin, vend au meilleur prix offert, du matériel industriel divers neuf (moteurs marins fixes ou amovibles — moteurs fixes à mazout, essence ou pétrole — camion à vapeur pompes et moto-pompes — dynamos — etc... Se renseigner 2, boulevard Hollandes à Hanoï.

---

(*Archives commerciales de la France*, 15 octobre 1933)

PARIS. — Dissolution. — 10 avril 1933. — Soc. dite AGENCE COLLECTIVE DE REPRÉSENTATIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES (A.C.R.I.C.), 124, bd Raspail. — Transfert du siège 10, Mont-Dore. — Liquid. : M. Henri HARBURGER. — *Annonces de la Seine.*

---